Sixt
Fer-à-Cheval

Formulaire de demande de débit de boissons temporaire - Associations

Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels (groupe III)

ATTENTION : Ce formulaire doit être retourné par mail dans un délai minimum de 15 jours avant la date de la manifestation à l'adresse mail suivante : accueil@mairie-sixtferacheval.fr

Association : ……

Nom : …… **Prénom :** ……

Qualité : agissant en tant que ……

Adresse : ……

……

Téléphone : ……

Adresse mail : ……

À l'occasion de : ……

Adresse de l'événement : ……

Date(s) : ……

Horaires du débit de boisson : De……à……

☐ Je m'engage à ne pas dépasser le quota de 5 autorisations par année civile (article L.3334-2 du Code de la santé publique). Attention : les autorisations ne se limitent pas au territoire communal.

☐ Je m'engage à respecter toutes les obligations résultant de l'autorisation de débit de boisson, notamment dans les domaines de la protection des mineurs contre l'alcoolisme et de la répression de l'ivresse publique.

Date :

Signature :

Commune de Sixt-Fer-à-Cheval - 55 route de la cascade du Rouget, 74740 Sixt-Fer-à-Cheval
Tel : 04 50 34 44 25 Courriel : accueil@mairie-sixtferacheval.fr